

Consignes De Sécurité Évacuation A4

Référence : F4280065



DESCRIPTION :

Consignes de sécurité évacuation au format A4

Ces consignes sont à afficher dans les lieux de travail et autres ERP afin que chacun connaisse la conduite à tenir en cas d'incendie.

INFORMATION PRODUIT

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ÉVACUATION

Ces consignes sont très importantes et il est nécessaire de les afficher dans les ERP et sur les lieux de travail. Le personnel et les utilisateurs d'un établissement doivent savoir tous les gestes à suivre en cas d'incendie.

Il est impératif de remplir ce document avec les noms et numéros de téléphone des responsables d'évacuation afin de savoir qui contacter en cas de problème.

Caractéristiques :

- **Dimensions** : format A4 (297 x 420mm)
- **Matière** : support papier 250 gr avec plastification
- A fixer au mur avec de l'Adhésif double face permanent

Quels sont les consignes à suivre en cas d'évacuation ?

- - Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre, rejoignez le point de rassemblement
- - Evacuez dans le calme: le responsable (ou guide-file) guide le groupe, le professeur ou serre-file ferme la marche après s'être assuré que les fenêtres et les portes sont fermées.



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

- - Dans la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.
- - Ne revenez pas en arrière, sauf sur ordre.
- - Attendez l'ordre de dispersion au point de rassemblement.

pour les ERP : Arrêté du 25 juin 1980 (Règlement des ERP)

Article MS 47 relatif aux consignes de sécurité incendie

Consignes

Des consignes précises, conformes à la norme NF S 60-303 du 20 septembre 1987 relative aux plans et consignes de protection contre l'incendie, destinées aux personnels de l'établissement, constamment mises à jour, et affichées sur supports fixes et inaltérables doivent indiquer :

- . les modalités d'alerte des sapeurs-pompiers ;
- . les dispositions à prendre pour assurer la sécurité du public et du personnel ;
- . les dispositions à prendre pour favoriser l'évacuation des personnes en situation de handicap ou leur évacuation différée si celle-ci est rendue nécessaire ;
- . la mise en oeuvre des moyens de secours de l'établissement ;
- . l'accueil et le guidage des sapeurs-pompiers.

Un plan d'évacuation permet d'avoir une consigne beaucoup plus lisible et exploitable :



Par Courrier

408 rue Albert Bailly
59290 WASQUEHAL



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com